PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026**,** une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 11 janvier 2027	20h30	Lundi 5 juillet 2027	20h30
Lundi 1er février 2027	20h30	Lundi 9 août 2027	20h30
Lundi 8 mars 2027	20h30	Mardi 7 septembre 2027	20h30
Lundi 5 avril 2027	20h30	Lundi 4 octobre 2027	20h30
Lundi 3 mai 2027	20h30	Lundi 1er novembre 2027	20h30
Mardi 8 juin 2027	20h30	Lundi 6 décembre 2027	20h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) CE 4 NOVEMBRE 2026.

Amélie Hardy Demers,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie de l'avis public sur le site Web de la municipalité, conformément au règlement #2025-12-20 relatif à la publication des avis publics municipaux adopté le 8 décembre 2025 par le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 4 novembre 2026.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale et greffière-trésorière